

Saint-Omer : quatre artistes en résidence pour mettre en lumière le patrimoine

PUBLIÉ LE 05/11/2015

PAR MARIE JANSANA

De février à mai 2016, quatre artistes iront à la rencontre des habitants avec leurs projets de création. Un fil rouge, le patrimoine, au sens large. Avant leur immersion complète dans l'Audomarois, logés à la motte castrale, ils résumant sur ce qu'ils veulent réaliser. Rencontre.



Le principe

C'est de faciliter l'accès à la culture pour tous. Sont potentiellement concernés tous les Audomarois, mais aussi hôpital, écoles, prison... L'agglomération met en place un contrat local d'éducation artistique (CLEA). À Saint-Omer, des élèves ont profité d'un dispositif similaire à travers les classes d'orchestre. Ce CLEA prendra la forme de résidences d'artistes pendant trois ans. La première sera protéiforme.

La photo

Pierre-Yves Brest connaît déjà l'Audomarois pour avoir collaboré avec l'association d'art contemporain Espace 36. Le photographe invitera les habitants à lui amener, pour être photographiés, un objet venu d'ailleurs, « *ça peut être juste de la sortie de l'agglomération...* » Il veut aussi réaliser un ouvrage sur chaque commune de l'agglomération, retraçant son patrimoine à travers les photos des habitants.

Les arts plastiques

Marie Hendriks, plasticienne, découvre l'Audomarois. « *Son patrimoine architectural est très inspirant.* » Elle mettra en relation ses œuvres avec leurs collections de Sandelin et l'Espace 36. Elle a visité Dupuis, et espère créer un projet en lien avec le musée endormi.

Chanson

Hervé Demon s'est déjà produit dans l'Audomarois et y a composé. Il veut s'inspirer des échanges avec les habitants – le patrimoine immatériel – pour ses écrits. « *Je suis une éponge, venez me nourrir.* » Il imagine ensuite des concerts chez les habitants, ou créer une émission de radio.

Théâtre

Sophie Dufouleur, comédienne, a déjà commencé à s'imprégner du secteur. Elle s'intéressera à la mémoire, au territoire et à l'avenir. Elle souhaite recueillir les témoignages d'anciens cristalliers et les faire interpréter par les enfants. Elle veut aussi travailler sur les moulins, comparer ce qu'ils évoquent pour les jeunes et les plus vieux, ou sur le marais avec des balades contées en bacoves.

Les structures qui veulent travailler avec eux peuvent se rapprocher de Sophie Barrère à la CASO (03 21 93 14 44) avant le 18 décembre.